



Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Marigny du vendredi 20 septembre 2019

Convocation :

Le Conseil Municipal des Enfants se réunira à la mairie de Marigny, le **vendredi 20 septembre 2019 à 17 heures 30**.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 juin 2019.
- Débats autour du projet coopératif « la boîte à livres » réalisé cette année.
- Remise de la médaille de la commune de Marigny et d'un diplôme aux quatre conseillers sortants.
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Marigny, le 13 septembre 2019

Le Maire, Daniel BAUDOUIN

Pour les parents : les élus qui encadrent vos enfants pour cette réunion peuvent aller chercher et ramener votre enfant à votre domicile. Merci de nous le faire savoir.

Le vendredi 20 septembre 2019, le Conseil municipal des enfants de Marigny dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Marigny, 8 place du centre, sous la présidence de M. Daniel BAUDOUIN, Maire.

Présents :

Conseillers municipaux des enfants : Mathéo ALLIER, Corentin BARATEAU, Manon COYAC, Lucy DEMARD, Gaspard FAURE-MAUMY, Raphaël GIBOUIN, Lola RAYTON, Alessio ROBIN, Charlotte TRICHET et Paul TRICHET.

Excusés : Lyne AUGEREAU et Jeanne BILLAUD.

Présents :

Conseillers municipaux adultes : Daniel BAUDOUIN, Vincent DROUARD, Louis GRIJOLOT, Jacky MAGNERON, Julien MORIN-POUGNARD, Marie-Claude PAGENEAU, Anne-Marie PROUST, Line ROMANTEAU, Christelle SIONNET, (élus communaux).

Absents : Alain BUISSON, Magalie DURAND, Didier GUILLOTEAU, Delphine SIMONNET et Jean-Noël TANGUY (élus communaux).

Présents :

Alain VALLÉE (enseignant des CM1 et CM2).

Jean KOSTIUK (correspondant Courrier de l'Ouest)

Jean-Claude LEFEBVRE (correspondant Nouvelle République)

Stéphanie ROUMANTEAU (secrétaire de mairie)

Anne-Marie PROUST a été élue secrétaire

M. le Maire, Daniel BAUDOUIN remercie de leur présence à cette réunion, les jeunes conseillers municipaux, les conseillers municipaux adultes ainsi que M. Alain VALLÉE l'enseignant de l'école du Pré Vert.

Remerciement aux correspondants de la presse locale : MM. Jean KOSTIUK et Jean-Claude LEFEBVRE.

M. le Maire annonce qu'à cette réunion nous allons dire au revoir à quatre jeunes élus, Lola, Alessio, Paul et Jeanne (excusée aujourd'hui), leur mandat de trois ans arrive à échéance. Ils ont été élus en octobre 2016.

M. le Maire demande aux jeunes élus s'ils ont des remarques ou des modifications à apporter au procès verbal de la dernière réunion du 28 juin 2019. Le procès verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Vincent présente les personnes qui assistent à la réunion aujourd'hui (élus adultes et enfants, l'enseignant ainsi que les journalistes). M. le Maire présente la nouvelle secrétaire de mairie aux jeunes élus, Stéphanie ROUMANTEAU arrivée à ce poste en octobre 2018, mais qui n'avait jamais assisté aux réunions du CME.

M. le Maire rappelle que l'idée de mettre en place un conseil municipal des enfants figurait dans le programme lors de l'élection du Conseil municipal des adultes en 2014.

La commission mise en place pour organiser les modalités de la composition d'un CME s'est rapprochée des enseignants de l'école du Pré Vert et la première élection du CME a eu lieu en décembre 2015.

M. le Maire fait le bilan de toutes leurs actions depuis 4 ans : le bruit dans le restaurant scolaire (2015-2016), la divagation des chiens (2016-2017), « arrêtons de nourrir nos poubelles » en partenariat avec le personnel du restaurant scolaire (2017-2018).

En 2018-2019 le projet coopératif « la boîte à livres », avec son élaboration de A à Z :

- quels matériaux choisir ?
- quelle forme aura la boîte à livres ?
- comment l'illustrer ?
- choisir un professionnel ?
- prévoir le financement avec le budget attribué à ce projet (subvention de la commune de 2 000 € + 500 € de la CAN)
- demander un devis au professionnel
- quels livres mettrons nous dans la boîte ?
- rédaction d'un règlement
- trouver un endroit pour la fixer.

Toutes ces étapes ont été travaillées en classe avec tous les enfants de CM, encadrés par leur enseignant M. Alain VALLÉE.

Cette boîte à livres a été installée sous le porche de la mairie, cette belle réalisation est **accessible ouverte** à toutes les générations. Nous comptons sur vous pour la faire vivre. Cinq autres boîtes à livres seront mises dans les villages de la commune pour être au plus près de la population.

D'autres projets ont été évoqués en réunion, car les idées ne manquent chez nos jeunes élus. Les réalisations qui sont retenues sont d'intérêt général et doivent entrer dans les compétences de la commune.

Ces réflexions sont une vraie leçon d'instruction civique pour nos jeunes.

Les jeunes élus ont apprécié leurs trois années de mandat au sein de ce conseil municipal des enfants, ils ont assisté aux réunions avec plaisir. Cet engagement a donné envie et permis à certains d'entre eux de s'investir comme délégué de classe au collège. C'est un début de construction dans leur vie de citoyen.

Les adultes de la commission se disent très fiers et heureux d'avoir animé et accompagné ce conseil municipal des enfants depuis le début et souhaitent que les enfants continuent leurs engagements.

L'élection des quatre nouveaux conseillers municipaux est fixée au mardi 8 octobre 2019.

Cérémonie officielle de remise de la médaille de la commune et du diplôme :

M. le Maire remet à Jeanne, Lola, Alessio et Paul la médaille de la commune de Marigny et le diplôme d'honneur pour leur engagement, leur travail et leur assiduité au sein du CME au cours de ces trois années.

Il les invite de continuer à s'engager dans d'autres expériences.

Ils seront les bienvenus à toutes les manifestations officielles de la commune.

Remerciements de M. le Maire à tous les élus, à la presse et plus spécialement à M. Alain VALLÉE l'enseignant qui accompagne les enfants, suit les réunions du CME et a travaillé cette année en amont avec toute sa classe sur l'élaboration de notre projet coopératif « la boîte à livres ».

Convivialité : Un verre d'amitié est servi à tous pour clôturer cette réunion.

Fin de la séance à 19heures.